

Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 28 mars 2017

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Institut Régional du Travail Social de Franche-Comté, Amphithéâtre Claude Nicolas Ledoux, 1 rue Alfred de Vigny à BESANÇON, sous la présidence de Mme Catherine THIEBAUT, Présidente.

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 20h45

Etaient présents :

C.A.G.B : ANDRIANTAVY Anne-Sophie ; BESANCON Jean-Noël ; BIZE Thibaut ; BOROWIK Roger ; BOUSSET Jean-Marc ; CAULET Claudine ; DEVESA Cyril ; DUCHEZEAU Pascal ; FALCINELLA Béatrice ; FIETIER Vincent ; GALLIOU Françoise ; JACQUIN Denis ; JAVAUX Thomas ; LEGAIN Olivier ; LOPEZ François ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; MAURICE Yves ; MOUGIN Philippe ; POISSENOT Danielle ; POUJET Yannick ; ROCHDI Karima ; THIEBAUT Catherine ; VAN HELLE Gérard suppléant de WANLIN Sylvie ; VIGNOT Anne ; VOUGNON Bernard suppléant de BARTHELET Catherine ;
C.C.L.L : DAUDEY Pierre ; DUCRET Sylvain ; EDME Philippe ; MONIOTTE Jacques ; PROST Jean-Paul ; QUETE Gérard ; STADELMANN Jean-Claude ;
C.C.V.M : MORALES Roland ;

Etaient excusés :

C.A.G.B : AVIS André ; BARATI-AYMONIER Sorour suppléant de STHAL Rémi ; BARTHELET Catherine ; CURIE Pascal ; FELICE Alain ; HUOT Daniel ; JASSEY Michel suppléant de ORY Gilles ; LAIDIE Franck ; LETHIER Michel ; LINDECKER Cédric ; LOYAT Michel ; MAILLOT Elsa ; MICHEL Carine suppléant de POUJET Yannick ; MORTON Thierry suppléant LEMERCIER Myriam ; PREONI Claude ; STHAL Rémi ; TAILLARD Fabrice ;
C.C.L.L : MAMET Gérard ;
C.C.V.M : BERGER Joël ; MARCHAL François ;

Secrétaire de séance : BOUSSET Jean-Marc

Procuration de vote :

Mandants : FAIVRE Sarah ; HUOT Daniel ; LINDECKER Cédric ; MAILLOT Elsa ; MAMET Gérard ; MARCHAL François ; STHAL Rémi ; TAILLARD Fabrice ;
Mandataires : EDME Philippe ; LOPEZ François ; POUJET Yannick ; BIZE Thibaut ; DAUDEY Pierre ; MORALES Roland ; CAULET Claudine ; JAVAUX Thomas

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2017

Rapporteur : Monsieur Jean-Marc BOUSSET, Vice-Président

Le Budget Supplémentaire est l'étape budgétaire, juste après le vote du Compte Administratif, permettant de reprendre les résultats de l'exercice précédent et éventuellement de décrire des opérations nouvelles.

1. REPRISE DES RESULTATS 2016 AU BUDGET 2017.

Après établissement et validation du Compte Administratif 2016 et vérification de sa cohérence et conformité avec le Compte de Gestion 2016, les résultats 2016 ont été arrêtés et leur affectation définis (voir précédent rapport).

Cette affectation se concrétise comme suit :

- Section de fonctionnement – recettes - compte 002 – Résultat de fonctionnement reporté : 700 000 €
- Section d'investissement – recettes – compte 1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés : 306 425,42 €
- Section d'investissement – dépenses – compte 001 – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté : 977 492,10 €

Le déficit d'investissement (977 492,10 €) de 2016 repris sur 2017 est couvert par l'excédent des restes à réaliser (1 214 357,43 €).

Le net (236 865,33 €) permet de financer de nouvelles opérations d'investissement et/ou de réduire le recours prévisionnel à l'emprunt 2017.

2. AJUSTEMENT DE CREDITS D'INVESTISSEMENT EN RAISON DU MONTANT DE CREDITS DE REPORTS.

Au regard des engagements d'investissement non soldés au 31 décembre 2016, tant en dépenses qu'en recettes, il est proposé d'inscrire au budget 2017 les restes à réaliser suivants :

Les crédits de reports repris indiquent :

- Dépenses : 3 581 715,07 €
- Recettes : 4 796 072,50 €
- Excédent : 1 214 357,43 €

A titre de précisions, en recettes, les restes à réaliser comprennent 3 contrats d'emprunt pour un total de 4 M€, nécessaires au financement des investissements 2016 et des restes à réaliser de 2016 sur 2017.

Détail par nature comptable :

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Synthèse par nature	
1318	11 135,00
1381	784 937,50
1641	4 000 000,00
TOTAL	4 796 072,50

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
Synthèse par nature	
2031	110 787,50
2111	128 251,00
2135	126 764,35
2145	1 302 067,47
2158	49 152,40
21735	5 571,80
21745	739 458,54
217538	2 925,12
21758	16 546,40
2182	189 087,04
2183	2 643,45
2313	9 920,00
2317	898 540,00
TOTAL	3 581 715,07

3. REMBOURSEMENT EN CAPITAL ET INTERETS AU TITRE DES 3 NOUVEAUX CONTRATS D'EMPRUNT.

Suite à l'affectation du résultat et la prise en compte, dans le budget 2017, des restes à réaliser, il est proposé de compléter les crédits d'investissement 2017.

Ainsi, 3 contrats d'emprunts ont été négociés et leurs termes arrêtés en décembre 2016 ; ils ont été signés en janvier 2017. Nous disposons donc désormais des tableaux d'amortissement définitifs.

Il s'agit de compléter les crédits relatifs au remboursement en capital et en intérêts de ces emprunts sur le budget des activités concernées.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

- 1641 « Emprunts en euros – remboursement du capital » - activité TRI 804 : + 50 100 €
- 1641 « Emprunts en euros – remboursement du capital » - activité Déchetteries 801 : + 67 000 €
- 1641 « Emprunts en euros – remboursement du capital » - activité Incinération 803 : + 33 500 €
- TOTAL : 150 600 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

- 66111 « Emprunts en euros – remboursement des intérêts » - activité TRI 804 : + 3 400 €
- 66111 « Emprunts en euros – remboursement des intérêts » - activité Déchetteries 801 : + 4 500 €
- 66111 « Emprunts en euros – remboursement des intérêts » - activité Incinération 803 : + 2 100 €
- TOTAL : 10 000 €

4. COMPLEMENTS DE CREDITS EN INVESTISSEMENT

Afin de permettre le paiement de solde des marchés d'études préalables à la rénovation de déchetteries, il est proposé de compléter les crédits de 7 080 €.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

- 2031 « Etudes et recherches » - activité Déchetteries : 7 080 €

Afin de procéder à la remise en état, à l'isolement des rongeurs et au dallage autour de certains chalets, il est demandé l'ouverture de crédits complémentaires.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

- 2148 « Constructions sur sol d'autrui – autres constructions » - activité Compostage : 12 000 €

Le service Prévention dispose de 3 nouveaux véhicules, principalement utilisés par les animatrices. Il est souhaité l'ouverture de crédits complémentaires afin d'aménager ces véhicules et de les floquer.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

- 2181 « Installations générales et agencements » - activité Prévention : 6 500 €

5. COMPLEMENTS DE CREDITS EN FONCTIONNEMENT

Dans la perspective du renouvellement du marché d'exploitation (dont le suivi des travaux de démantèlement et de mise aux normes des différents fours décidés par le Comité en décembre 2016) et au regard de la complexité, il est proposé de recourir aux services d'un assistant à maîtrise d'ouvrage pluridisciplinaire pour rédiger les documents de consultation, analyser les offres, mettre au point le marché puis accompagner le démarrage du nouveau marché et superviser l'adéquation des travaux et des résultats avec l'offre. Le montant de cette prestation est estimé à 200 000 € HT.

Il est proposé d'ouvrir les crédits nécessaires au lancement et l'engagement de cette mission, dans un 1^{er} temps, dans la seule section de fonctionnement :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

- 617 « Etudes et recherches » - activité Incinération 803 : 200 000 €

En raison du fait que les crédits ouverts pour annuler des titres (rôles titres sur les accès aux déchetteries) sur exercices antérieurs, dans le cadre de l'activité Déchetterie, sont d'ores et déjà consommés, il est proposé de « réalimenter » les crédits de ce compte :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

- 673 « Titres annulés sur exercices antérieurs » - activité Déchetteries : 5 000 €

Face à des difficultés de recrutements d'agents de maintenance nécessitant des compléments via des prestations externes à mettre en place et, par ailleurs, afin de compléter les crédits liés au traitement des déchets selon différentes filières, il est proposé de compléter les crédits de fonctionnement de 3 activités :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

- 611 « Prestations de service » - activité Déchetteries : 40 000 €
- 611 « Prestations de service » - activité Tri : 40 000 €
- 611 « Prestations de service » - activité ITM: 50 000 €

6. CONSOLIDATION DES DEPENSES CONSTITUANT LA VALEUR DE L'ITM.

Lors de la Décision Modificative n°3 de 2016, des crédits ont été ouverts afin de transférer les crédits d'études relatifs à la construction de l'ITM à la valeur définitive et patrimoniale de celle-ci.

Or, les chapitres proposés étaient erronés ; il s'agit d'ouvrir les chapitres adéquats et de passer les opérations nécessaires, équilibrées en dépenses et en recettes, donc sans impact budgétaire ni sur le recours prévisionnel à l'emprunt.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

- 2313 « constructions en cours » - chapitre d'ordre 041 Opérations patrimoniales - activité ITM 808 : + 105 000 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT :

- 2031 « étude – annulation de mandats » - chapitre d'ordre 041 Opérations patrimoniales - activité ITM 808 : + 105 000 €

7. EQUILIBRE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE ET DU BUDGET 2017 APRES PRISE EN COMPTE DE CE BUDGET SUPPLEMENTAIRE.

Après prise en compte des propositions ci-dessus, il apparaît :

- en section de fonctionnement, un virement vers la section d'investissement, augmenté de 350 800 €, le portant à 355 010 €,
- en section d'investissement, après pris en compte des restes à réaliser et des affectations de résultat de 2016 sur 2017, l'augmentation du recours prévisionnel à l'emprunt de 3 282 089,25 €, le portant ainsi à 5 774 684,25 €.

Ce recours prévisionnel à l'emprunt couvre des prévisions d'investissement à hauteur de 7 345 990,07 € (ensemble des immobilisations – chapitres 20,21 et 23) et le déficit d'investissement 2016 repris (immobilisations de 2016) de 977 492,10 €, soit un total de 8 323 482,17 €.

Désormais, le budget 2017 s'équilibre à 22 578 740 € en section de fonctionnement et à 11 144 697,17 € en section d'investissement.

L'équilibre budgétaire de la proposition de Budget Supplémentaire est proposé ci-après.

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES			
Chapitre	BUDGET TOTAL 2017 CONSOLIDE		
	Budget 2017	Proposition BS	Budget 2017 consolidé
011 - Charges à caractère général	10 861 563,00	334 200,00	11 195 763,00
012 - Charges de personnel	2 335 500,00	0,00	2 335 500,00
022 - Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
042 - Opérations d'ordre DAP	3 450 705,00	0,00	3 450 705,00
65 - Autres charges de gestion courante (dont subventions)	4 180 331,00	0,00	4 180 331,00
66 - charges financières (intérêts)	502 100,00	10 000,00	512 100,00
67 - charges exceptionnelles	12 500,00	5 000,00	17 500,00
68 - provisions	531 831,00	0,00	531 831,00
023 - Virement à la SI (autofinancement)	4 210,00	350 800,00	355 010,00
TOTAL SECTION	21 878 740,00	700 000,00	22 578 740,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
RECETTES			
Chapitre	BUDGET TOTAL 2017 CONSOLIDE		
	Budget 2017	Proposition BS	Budget 2017 consolidé
002 - Excédent antérieur reporté	0,00	700 000,00	700 000,00
70 - Produits des services	4 014 735,00	0,00	4 014 735,00
73 - Impôts et taxes	180 068,00	0,00	180 068,00
74 - Participations	17 359 422,00	0,00	17 359 422,00
76 - Produits financiers	2 000,00	0,00	2 000,00
77 - Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
042 - Amortissement des subventions	322 515,00	0,00	322 515,00
TOTAL SECTION	21 878 740,00	700 000,00	22 578 740,00

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES			
Chapitre	BUDGET TOTAL 2017 CONSOLIDE		
	Budget 2017	Proposition BS dont RAR	Budget 2017 consolidé
001 - Solde d'investissement reporté	0,00	977 492,10	977 492,10
20 - Immobilisations incorporelles	109 500,00	117 867,50	227 367,50
204 - Subventions versées	0,00	0,00	0,00
21 - Immobilisations corporelles	2 210 069,00	2 590 887,57	4 800 956,57
23 - Immobilisations en cours	1 419 126,00	898 540,00	2 317 666,00
020 - Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
040 - Amortissement des subventions	322 515,00	0,00	322 515,00
041 - Opérations patrimoniales	0,00	105 000,00	105 000,00
16 - Remboursement des emprunts (capital)	2 197 000,00	150 600,00	2 347 600,00
27 - Autres charges financières	46 100,00	0,00	46 100,00
TOTAL SECTION	6 304 310,00	4 840 387,17	11 144 697,17
SECTION D'INVESTISSEMENT			
RECETTES			
Chapitre	BUDGET TOTAL 2017 CONSOLIDE		
	Budget 2017	Proposition BS dont RAR	Budget 2017 consolidé
001 - Excédent investissement reporté	0,00	0,00	0,00
10 - Excédent de fonctionnement affecté	0,00	306 425,42	306 425,42
13 - Subventions à recevoir	356 800,00	796 072,50	1 152 872,50
16 - recours prévisionnel à l'emprunt	2 492 595,00	3 282 089,25	5 774 684,25
040 - Dotations aux amortissements	3 450 705,00	0,00	3 450 705,00
041 - Opérations patrimoniales	0,00	105 000,00	105 000,00
021 - Virement de la SF (autofinancement)	4 210,00	350 800,00	355 010,00
TOTAL SECTION	6 304 310,00	4 840 387,17	11 144 697,17

A la majorité, le Comité Syndical approuve le Budget Supplémentaire au budget 2017 du SYBERT.

Pour extrait conforme,
La Présidente du SYBERT,
Catherine THIEBAUT



Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 40

Contre : 0

Abstention : 1

Ne prennent pas part au vote : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le - 5 AVR. 2017



Contrôle de légalité